



Itinéraire cyclable

Habsheim > Dietwiller > Schlierbach

C'est le moment de donner votre avis !

La concertation publique, pourquoi et comment ?

Au stade actuel des réflexions et des études, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite recueillir l'avis de la population, riverains, usagers, acteurs du territoire, sur les différentes composantes du projet : les enjeux identifiés et les objectifs.

Le projet n'est pas arrêté et votre avis compte : n'hésitez pas à vous exprimer avec les moyens présentés ci-contre !

Le bilan de la concertation éclairera la décision de la Collectivité européenne d'Alsace dans la suite des études.



Inscrivez votre contribution sur les registres de concertation mis à votre disposition aux côtés des expositions du 17 septembre au 18 octobre 2024 en mairie de Habsheim, Dietwiller et Schlierbach.

De plus, des permanences seront assurées en mairies de :

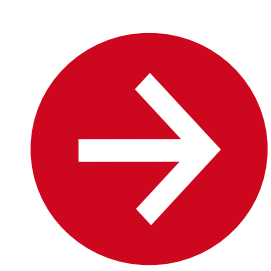
- **Habsheim**, le 19 septembre 2024 de 9h à 11h
- **Dietwiller**, le 24 septembre 2024 de 9h à 12h
- **Schlierbach**, le 1^{er} octobre 2024 de 9h à 11h



Participez à la réunion publique ouverte à tous, organisée à Schlierbach le 26 septembre 2024 à 18h, à la Salle polyvalente, 45 rue de Kembs, 68 440 Schlierbach



Adressez-nous un courrier :
Concertation IC Habsheim - Dietwiller - Schlierbach
Collectivité européenne d'Alsace
Direction des routes, des infrastructures et des mobilités
Place du Quartier-Blanc, 67964 STRASBOURG Cedex 9



Adressez-nous un courriel :
liaison_cyclable_habsheim_schlierbach@alsace.eu



Consultez toutes les informations liées au projet sur le site alsace.eu, rubrique « mobilité et transport »

La concertation publique en quelques étapes :

Présentation du projet et de ses enjeux
lors de la concertation.

Bilan de la concertation
À la fin de la consultation, un bilan est dressé pour analyser les retours de la concertation, les points forts et les points à améliorer.

Poursuite des études
en tenant compte des retours du public et des contraintes techniques, financières, foncières et environnementales.

Octobre 2024

Informations, échanges et recueil des avis du public.

Début 2025

Délibérations
Le bilan de la concertation est mis en délibération.



Itinéraire cyclable Habsheim>Dietwiller>Schlierbach

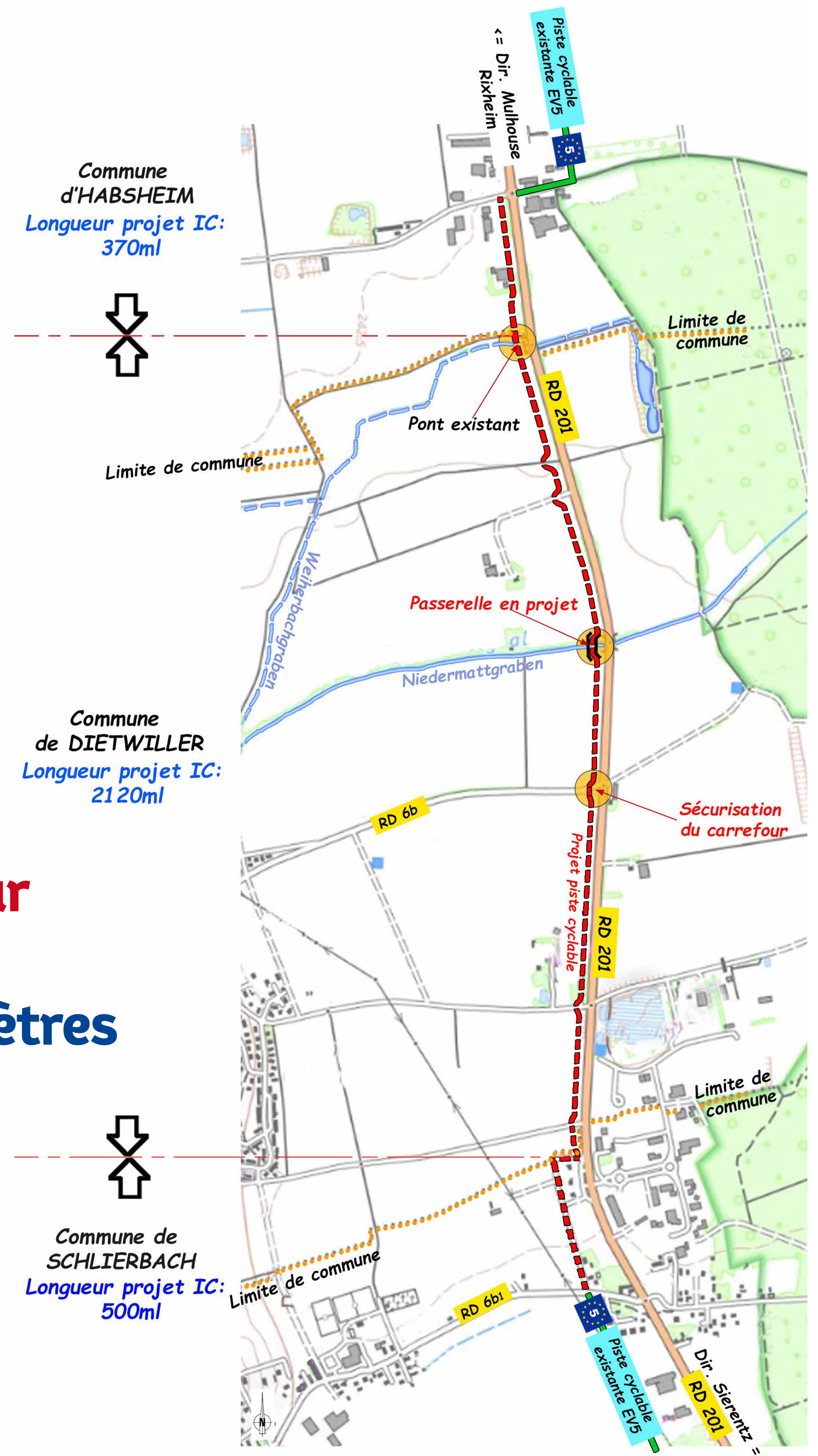
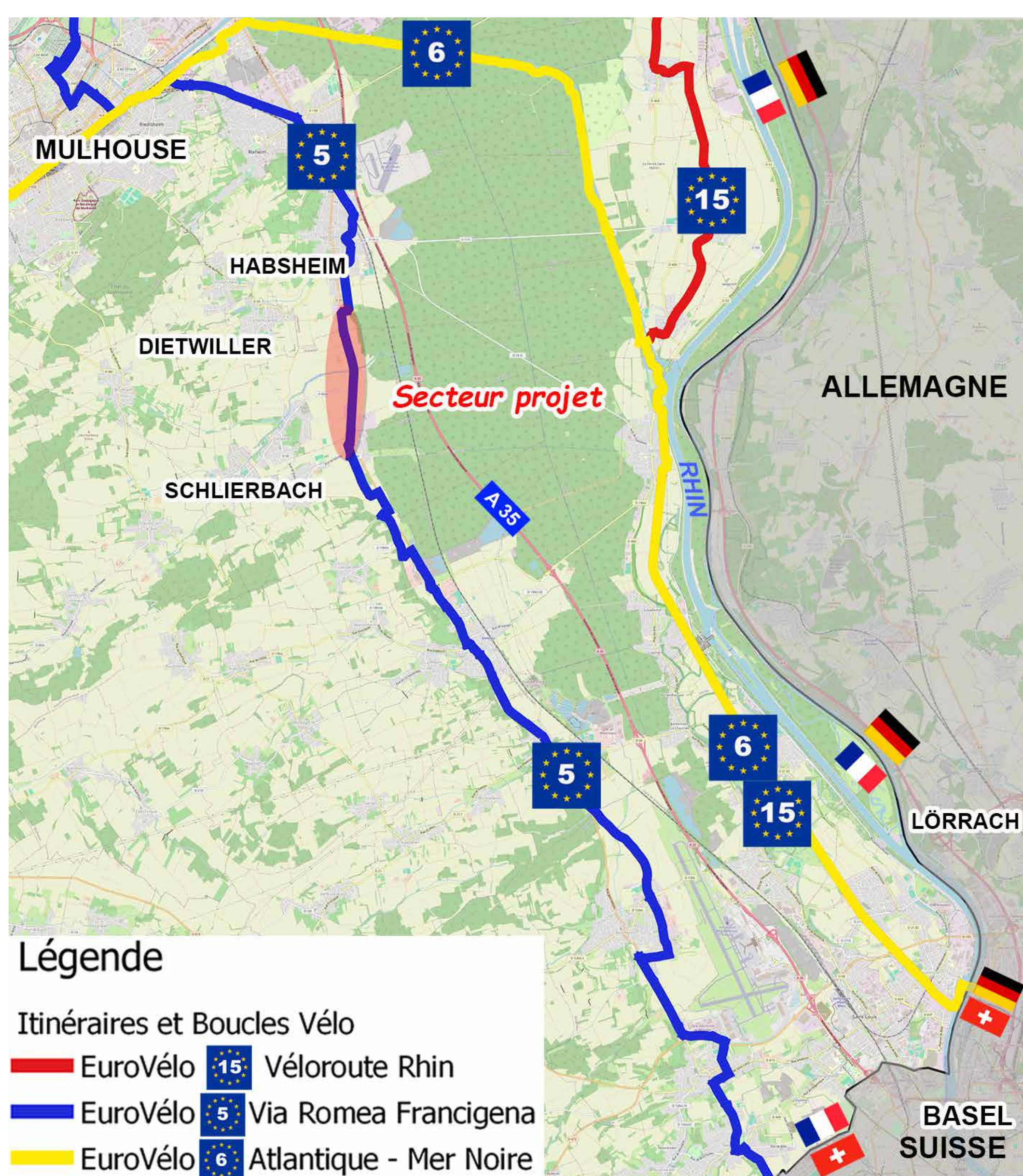
Le projet en quelques mots

L'Eurovéloroute des fleuves n°5 « via Romea Francigena » (l'EV5) présente une discontinuité entre les communes d'Habsheim et de Schlierbach.

La Collectivité européenne d'Alsace, maître d'ouvrage désigné, souhaite aménager un itinéraire le long de la RD201 entre le giratoire sud de Habsheim et la RD6bis à Schlierbach, en traversant également le ban communal de Dietwiller.

Les objectifs sont :

- de sécuriser les déplacements des usagers,
- d'apporter une réponse globale de continuité cyclable en faveur des modes actifs sur le secteur,
- d'encourager les modes de déplacements doux pour le travail et les loisirs par le tracé le plus direct en longeant la RD201.



Qui pilote le projet ?

La Collectivité européenne d'Alsace est le maître d'ouvrage désigné en charge du projet.

Elle travaille en étroite collaboration avec, les élus du territoire, les communes de **Habsheim**, de **Dietwiller** et de **Schlierbach**, ainsi que **Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)** et **Saint-Louis Agglomération (SLA)**.



Frédéric Bierry
Président de la Collectivité européenne d'Alsace

L'Alsace conforte d'année en année son statut de 1^{ère} région cyclable de France, avec 5 400 km d'itinéraires cyclables ! La Collectivité européenne d'Alsace, 1^{er} partenaire des communes, accompagne l'ensemble des partenaires locaux dans le développement d'itinéraires accessibles et sécurisés, l'objectif étant d'atteindre 12% des déplacements à vélo à l'horizon 2030. Depuis 2015, en moins de 10 ans, la CeA a investi près de 37 millions € dans la

construction de nouvelles infrastructures cyclables, et mis en œuvre un « Plan vélo » ambitieux. L'Eurovéloroute 5 est un itinéraire européen long de 3 240 km, dont 349 km traversent l'Alsace. Cet aménagement vise à faciliter une pratique quotidienne, occasionnelle, sportive ou touristique, que ce soit pour des trajets domicile-travail, domicile-collège, des balades en famille ou de longs voyages à vélo... C'est une vraie fierté de voir ce projet se concrétiser aujourd'hui sous maîtrise d'ouvrage CeA, né d'une volonté partagée avec tous nos partenaires. Je souhaite maintenant enrichir avec vous ce projet... qui est le vôtre !



Itinéraire cyclable

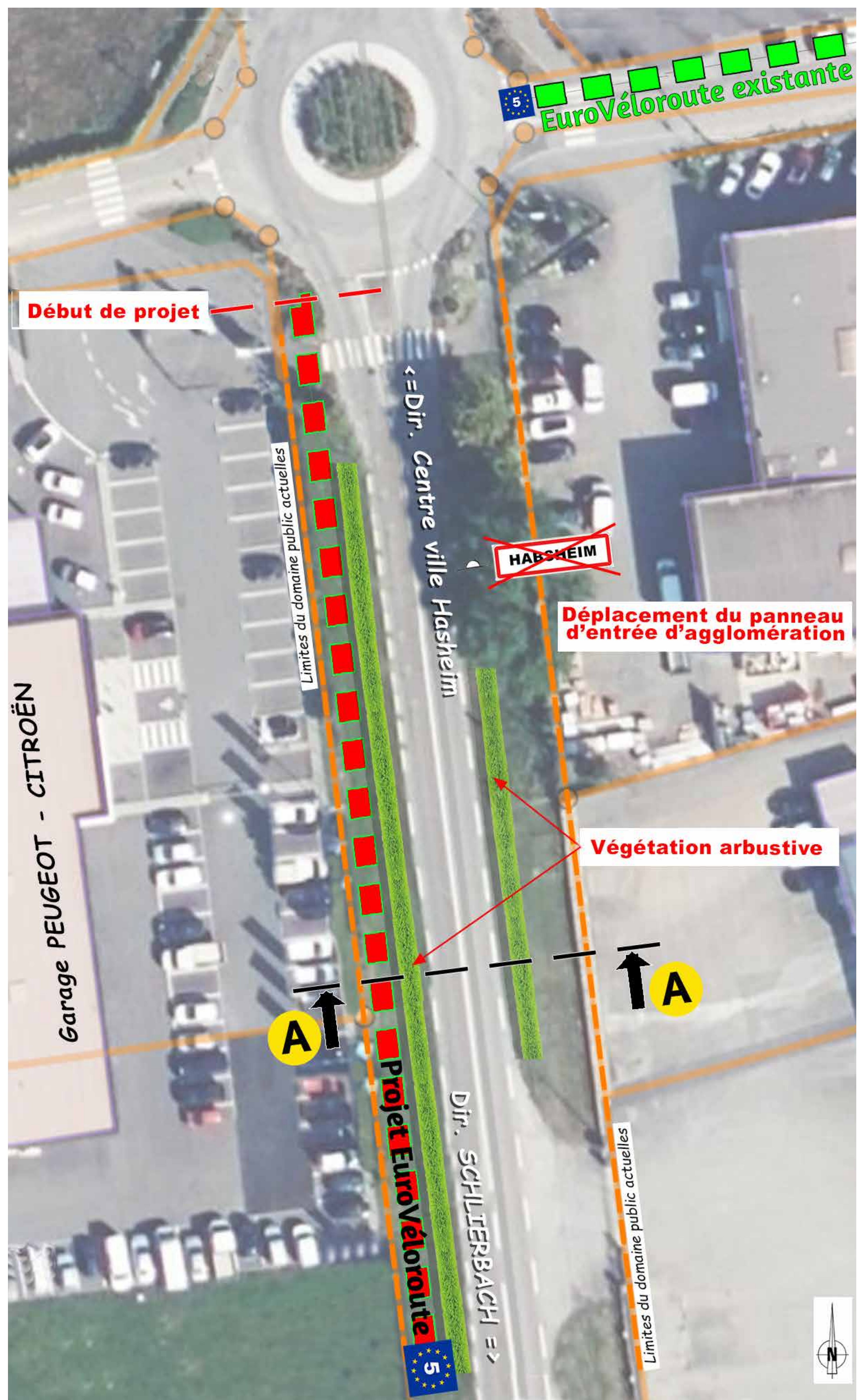
Habsheim > Dietwiller > Schlierbach

Focus sur la commune de Habsheim

Situation existante



Situation projetée

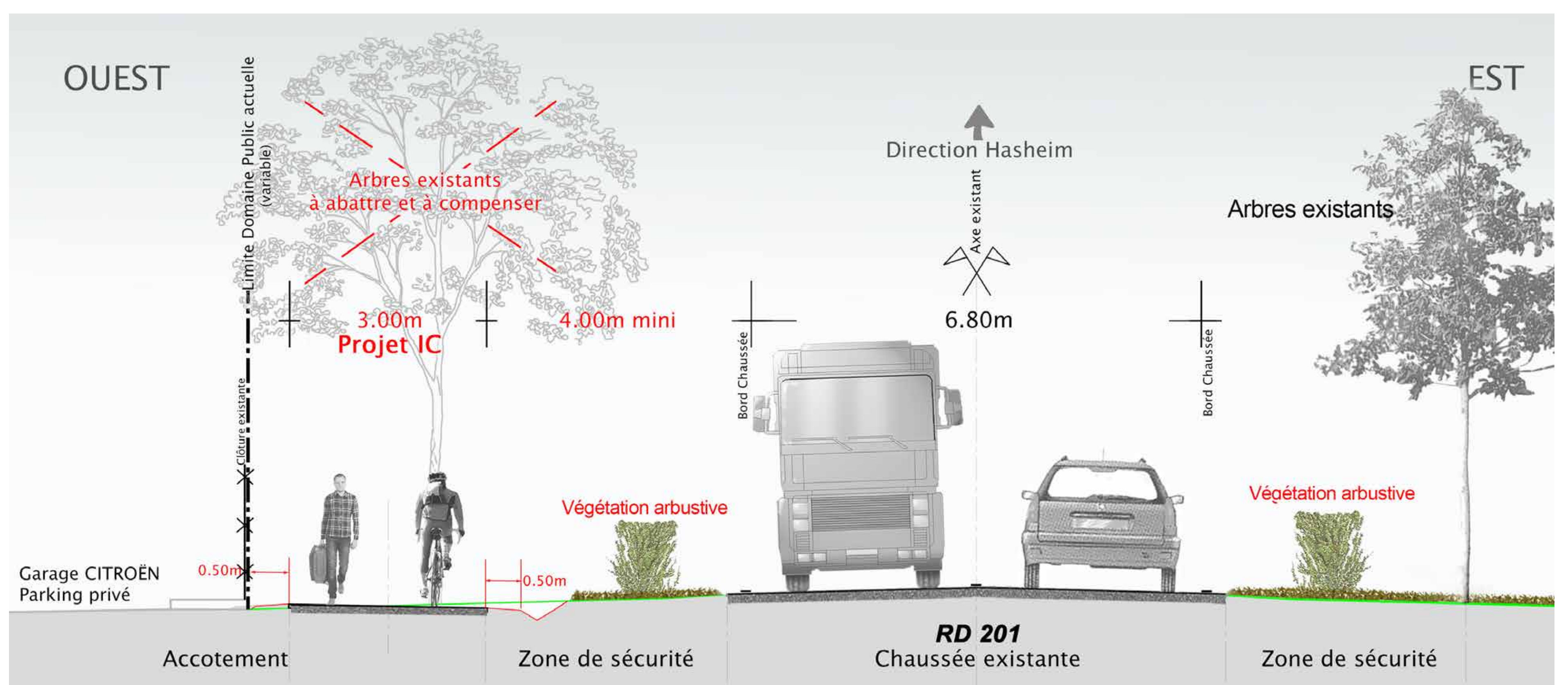


Profil type A - A

La configuration actuelle le long du garage Citroën ne permet pas le passage d'une piste cyclable de 3 mètres de large entre la clôture et l'alignement d'arbres.

De ce fait, l'abattage de 12 arbres existants sera nécessaire et ils seront compensés par de nouvelles plantations.

Ces dernières doivent être compensées à minima par 20 arbres et 600 mètres de haies.



Focus sur la commune de Habsheim

Situation existante



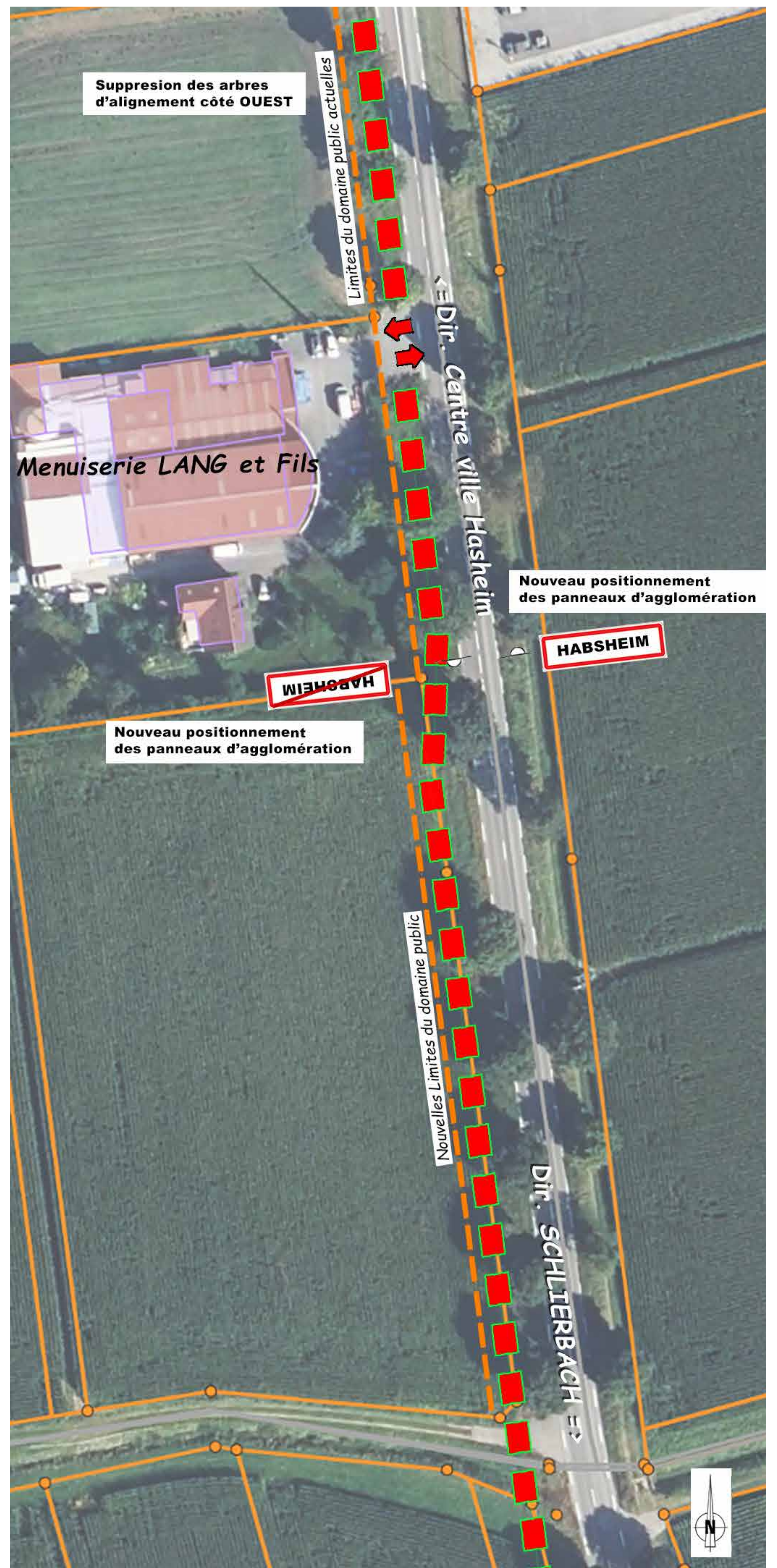
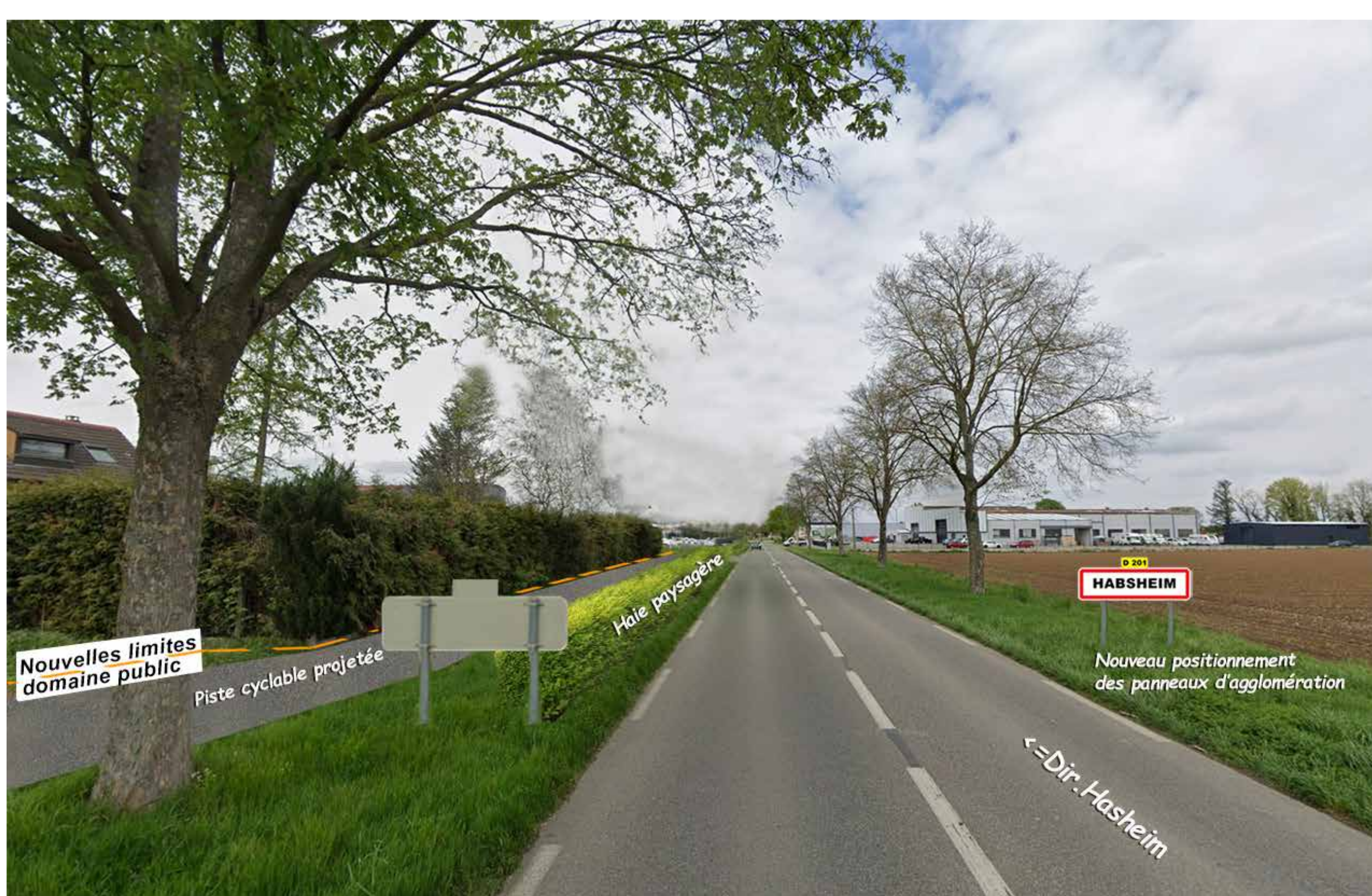
L'aménagement se poursuit en site propre le long de la menuiserie.

La haie en limite de la propriété privée sera préservée et un accès à une parcelle agricole sera réalisée conjointement à l'accès actuel de la menuiserie.

Le panneau de l'entrée d'agglomération sera déplacé.

Cette mesure renforcera l'abaissement de la vitesse sur cette zone partiellement urbanisée.

Situation projetée



Les arbres d'alignement abattus seront compensés par des nouvelles plantations.



Itinéraire cyclable

Habsheim > Dietwiller > Schlierbach

Focus sur la commune de Dietwiller



Situation projetée



La zone jaune de l'aménagement ci-contre sera agrémentée de plantations d'arbres sur 2 kilomètres afin d'apporter fraîcheur et ombrage aux usagers et pour favoriser la biodiversité.

Par ailleurs, ce nouvel alignement d'arbres permettra une compensation de l'abattage des arbres du secteur.

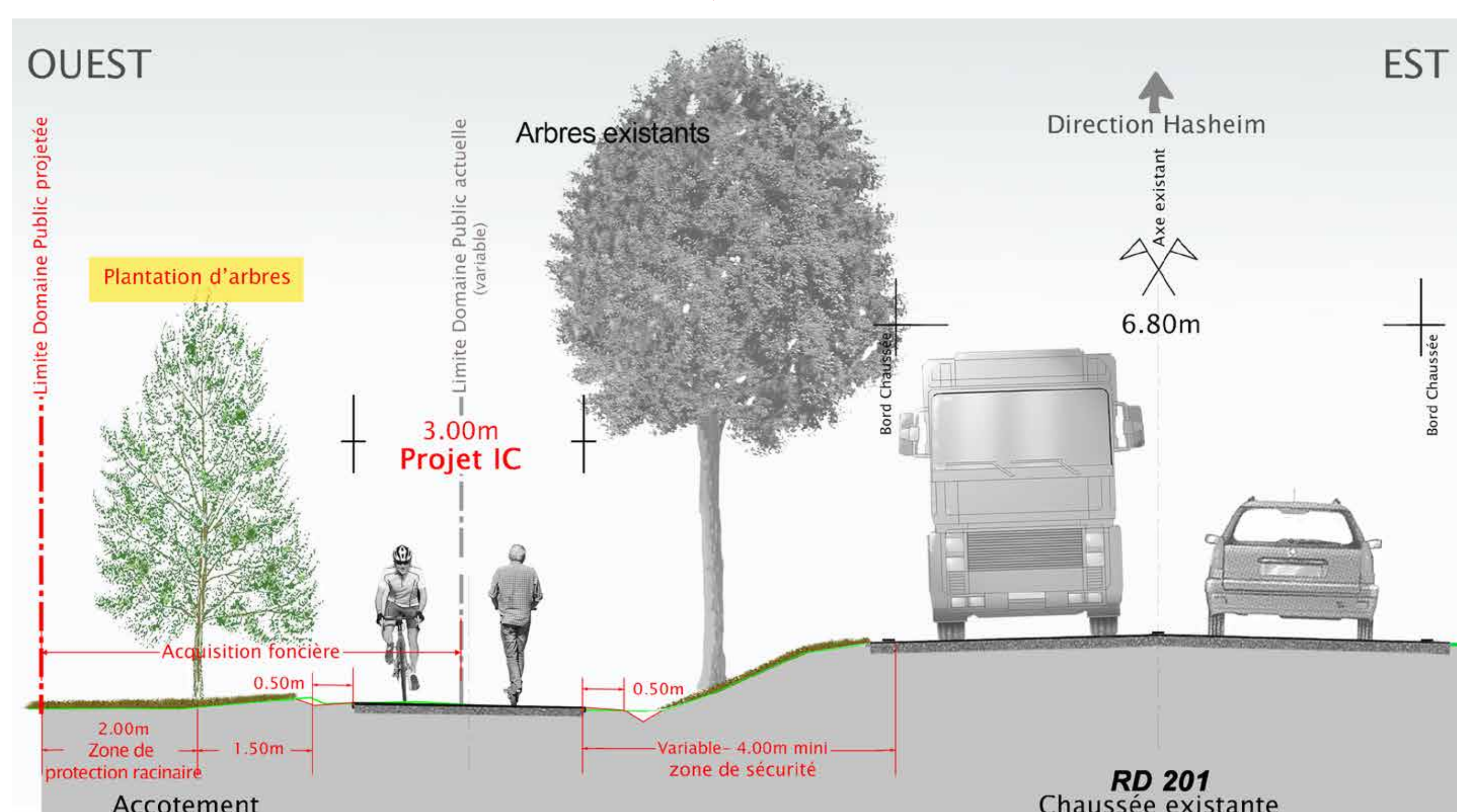
Le tracé correspond à l'emplacement réservé inscrit au PLU de la commune de Dietwiller pour la compte de la Collectivité européenne d'Alsace.

L'ouvrage sur le Weiberbachgraben existe déjà et sera équipé de garde-corps.

Le franchissement de l'Oberteilgraben se fera avec une nouvelle passerelle réservée à la circulation des modes actifs et sera limitée en tonnage à 3.5 tonnes.

L'alignement d'arbres existant dans le talus routier sera conservé.

Profil type B - B





Itinéraire cyclable

Habsheim > Dietwiller > Schlierbach

Focus sur la commune de Schlierbach

Sur le ban communal de Schlierbach, le tracé longe la RD201 sur 20 mètres, puis se poursuit sur la rue Sainte-Barbe.

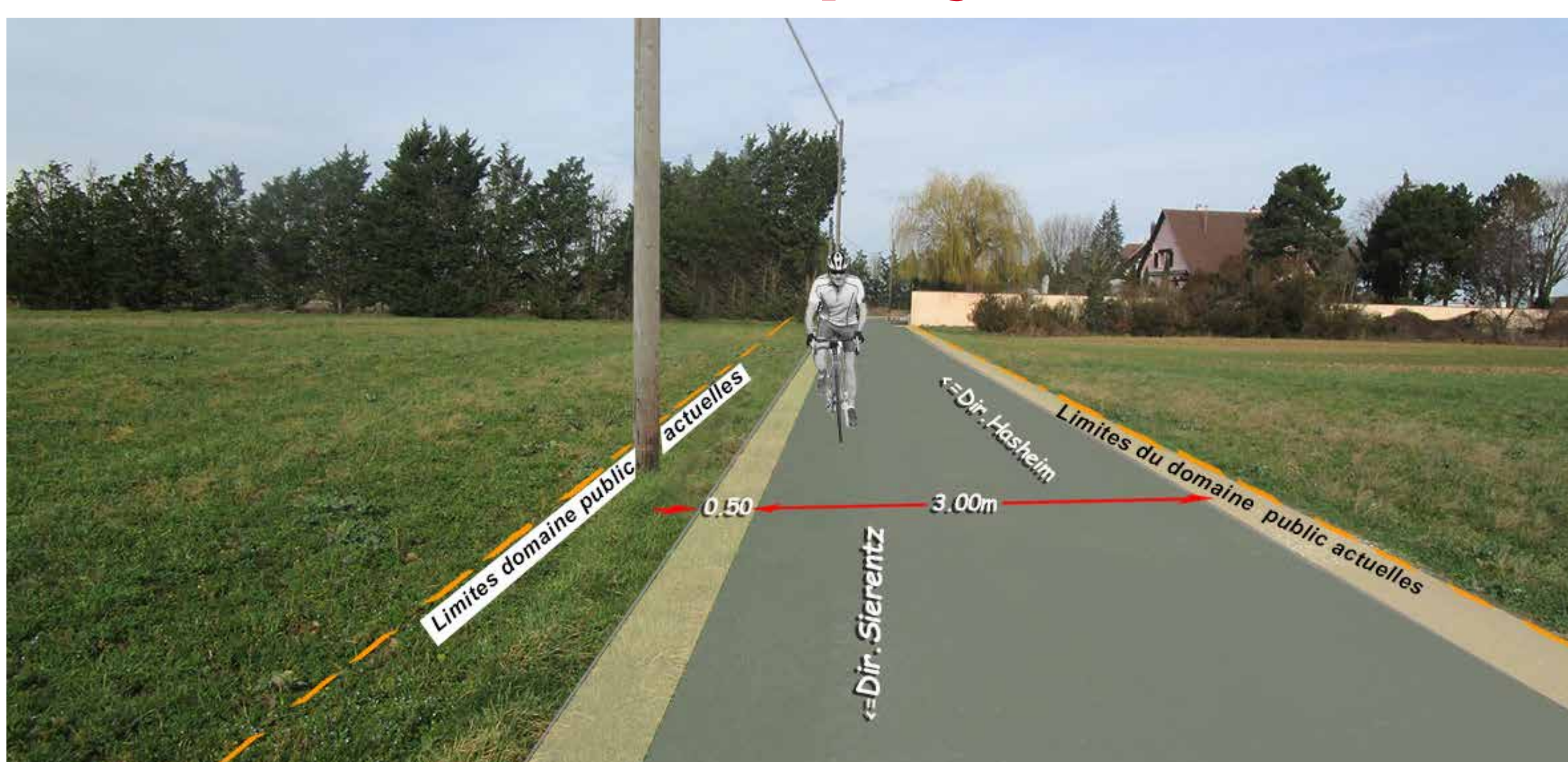
La réalisation du tronçon de la rue Sainte-Barbe est conditionnée par l'acquisition d'une parcelle privée. Par ailleurs, la rue Sainte-Barbe ne se situe pas sur les bonnes limites foncières : une régularisation est nécessaire.

Le débouché s'effectuera au niveau de la RD6bis1 et permettra la poursuite vers Sierentz sur l'itinéraire existant.

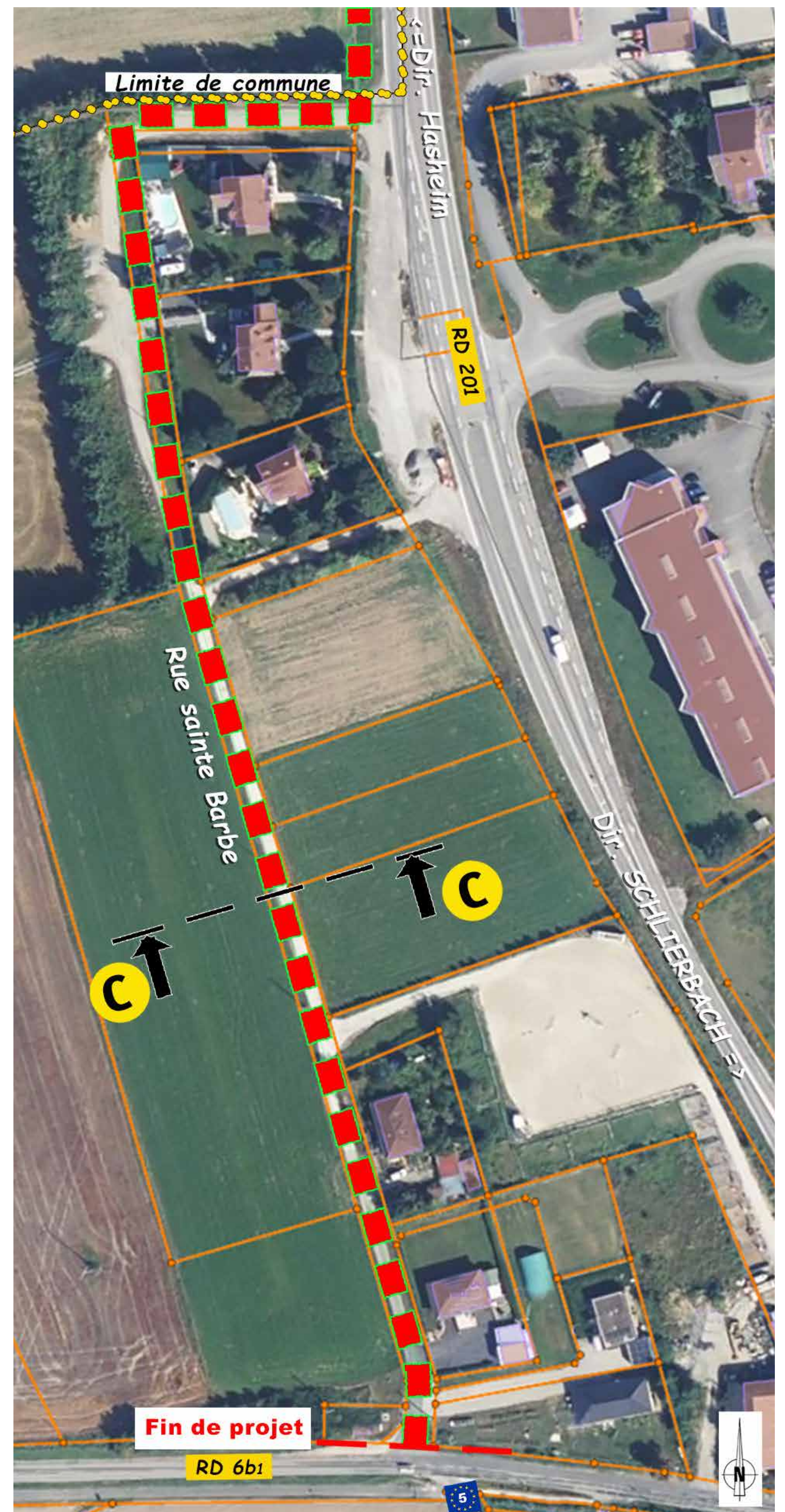
Situation existante



Situation projetée



La réalisation en différé de la rue Sainte-Barbe n'empêchera pas aux usagers la poursuite du cheminement vers Sierentz car la rue est circulaire même si elle n'est pas revêtue en totalité d'un enrobé. Le carrefour avec la rue de Kembs sera également aménagé pour garantir la traversée en sécurité des usagers vers Sierentz (piste cyclable existante).



Profil type C - C

